



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



UI BFC

Vos élus vous informent

Novembre 2016

Conduites d'Activités multi-domaines

La CFDT refuse de retarder le projet et motive sa position

Les Instances Représentatives du Personnel (IRP) consultées.

Comme le prévoit la réglementation ce sont déjà les deux CHSCT de l'UIBFC qui ont été consultés les 2 et 4 novembre puis le Comité d'Entreprise (CE) le sera en décembre.

Le recueil d'avis demandé concernait :

- la validation de la méthodologie mise en œuvre pour le test y compris les ajustements décrits dans ce dossier.
- la généralisation sur l'ensemble de l'UI selon les modalités décrites au dossier.

Vos représentants ont donc pu s'exprimer en votre nom,

Les arguments de la Direction conduisant à la nouvelle organisation :

L'objectif du projet est de faire évoluer le pilotage des interventions par domaine d'activité - Grand Public (GP), Boucle Locale (BL), Réseau Structurant (RS) et Entreprise (E) vers une organisation géographique multi-domaines (E, RS, GP et BL) sur l'ensemble des sites de Conduite d'Activités. Dans le cadre du projet, chaque conducteur d'activités aura une visibilité sur un périmètre géographique déterminé et assurera le pilotage de tous les techniciens des différents domaines de ce périmètre.

La nouvelle organisation doit permettre de mettre en miroir l'organisation des conduites d'activités en regard de l'organisation déjà mise en place dans les Départements Réseau Intervention (DRI) et ainsi de mettre pleinement en œuvre toutes les compétences des techniciens.

Rappel de l'historique du dossier :

Le dossier initial présenté début d'été 2015 prévoyait un test de 4 mois de juillet à octobre sur la Haute Saône. En fin d'année 2015, le bilan du test n'était pas significatif et ne permettait pas d'avoir une vision éclairée des difficultés générées par cette évolution importante. La **CFDT** a initié puis convaincu les autres élus des CHSCT afin d'aller vers une proposition commune visant à prolonger et élargir le test sur un secteur plus important. Cette proposition argumentée a été acceptée par la Direction. Nous arrivons fin 2016 au terme du test. L'heure est au bilan du test et donc au recueil d'avis des représentants du personnel.

La CFDT prend ses responsabilités afin de ne pas retarder le projet :

Même si des difficultés significatives sont régulièrement mises en lumière, une partie des conducteurs d'activité est déjà impliquée dans la nouvelle organisation. Le retour en arrière est impossible, l'évolution envisagée est devenue incontournable. La CFDT a fait le choix de se battre afin d'obtenir des contreparties pour les conducteurs d'activités et exiger des améliorations plutôt que de refuser tout changement. Au vu de ce qui s'est passé dans les instances IRP, la CFDT a été la seule à faire ce choix, le choix d'être aux côtés des conducteurs d'activités.

La motivation et l'avis rendu sous conditions, par la CFDT :

« La réorganisation en multi-domaines des Conduites d'Activités semble s'inscrire naturellement dans la continuité de l'organisation des activités adhérentes. En tous cas, cette logique a un sens, et nous notons que la plupart des salariés concernés le comprend.

Cependant, les difficultés, notamment en termes de formations, communication et soutien, rencontrées lors du test, montrent qu'il demeure nécessaire de rester attentifs et vigilants. L'écoute et la prise en compte des remontées des conducteurs d'activités restent utiles et indispensables. Cette évolution ne peut être une réussite que si les salariés concernés sont réellement impliqués. La délégation CFDT demande que :

- pour chaque îlot, l'activité soit pesée et quantifiée,
- la charge d'activité soit équilibrée entre chaque îlot,
- aucun conducteur d'activités ne soit en surcharge d'activités, ni en sous charge d'activités.
- chaque conducteur d'activités n'ait qu'un îlot sur lequel il est titulaire et au maximum un îlot sur lequel il vient en complément d'un autre collègue,
- les ressources RH nécessaires soient mises en œuvre et ceci dans la durée sur chacun des plateaux,
- le calendrier des formations soit communiqué d'ici fin octobre 2016 pour les conducteurs d'activités aujourd'hui non formés au multi-domaines,
- le travail du samedi en conduite d'activités soit explicité au moins en termes d'activités, horaires.
- un traitement équitable concernant la reconnaissance des conducteurs d'activités s'impliquant dans le multi-domaines notamment une remise à niveau des reconnaissances attribuées dans le cadre du test.

La CFDT réaffirme que le passage par un test à une échelle représentative, pour une telle réorganisation, apparaît être la bonne méthode et ceci malgré les problèmes rencontrés. L'avis formulé ce jour, ne peut porter que sur le périmètre des activités testées.

La situation d'aujourd'hui, en termes de ressources RH, montre des besoins non comblés auxquels s'ajoutent plusieurs départs qui se profilent. La CFDT conditionne donc son avis favorable sur ce dossier, au maintien du dimensionnement des effectifs dans la future organisation au moins au niveau où il est estimé à ce jour dans l'organisation actuelle.

La délégation CFDT demande qu'un point sur le suivi concernant la mise en œuvre, soit présenté à l'instance chaque trimestre et ceci jusqu'à 6 mois après la fin de la généralisation.

La CFDT demande aussi le suivi, en CHSCT, des chantiers aujourd'hui entamés avec les conducteurs d'activités ».

La CFDT favorable aux groupes de travail avec les salariés :

La Direction a présenté plusieurs chantiers en cours dans le cadre de groupes de travail avec les salariés. La CFDT s'en félicite sous réserve que des salariés des deux plateaux soient bien impliqués.

La CFDT vigilante sur ce dossier :

Vous pouvez contacter l'un des représentants CFDT :

François PERRIN	- téléphone : 06 85 91 71 25
Aline GILET	- téléphone : 06 70 29 20 27
Philippe MERLIERE	- téléphone : 06 82 55 76 14
Jean Michel VULIN	- téléphone : 06 82 85 41 49
Gilbert PICAUD	- téléphone : 06 72 28 32 32
Sébastien MENOUCARD	- téléphone : 06 89 06 62 25

PLAN DE CHARGE : SAUVOIR JOUER EN ÉQUIPE.

JE SUIS DÉBORDE.
QUI PEUT PRENDRE CE
SUSSET À MA PLACE?



CFDT